

 Manuela GOUET  
(dgs@bonnetable.fr)

 24 mai 2024

 6 documents

## REVUE DE PRESSE DU 18 AU 24 MAI 2024

1



### Bonnétable - Tirage au sort des jurés d'assises le 27 mai

Quotidien Le Maine Libre, vendredi 24 mai 2024

2



### Bonnétable - Les jeunes élus reçus au Sénat

L'Action Républicaine, vendredi 24 mai 2024

3



### Bonnétable - Vote des subventions associatives

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), mercredi 22 mai 2024

4



### Bonnétable - L'école de pêche accueille les jeunes à partir de 12 ans

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr), mercredi 22 mai 2024

5



### 72 Maine Libre - Cartes d'identité, passeports pour l'été : il est temps de s'en préoccuper

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), mercredi 22 mai 2024

6



### Bonnétable - Le conseil municipal jeune au Sénat

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), samedi 18 mai 2024

## **Bonnétable - Tirage au sort des jurés d'assises le 27 mai**

Quotidien Le Maine Libre, vendredi 24 mai 2024, 61 mots

Afin de procéder à l'établissement de la liste préparatoire à la liste annuelle des jurés qui seront appelés à siéger au cours des assises de l'année prochaine 2025, un tirage au sort sur la liste électorale de la commune de Bonnétable aura lieu le lundi 27 mai à 16 h à la mairie de Bonnétable.

## Bonnétable - Les jeunes élus reçus au Sénat

L'Action Républicaine, vendredi 24 mai 2024, 188 mots

Un juste retour de leur engagement citoyen, en quelque sorte. Mardi 30 avril, les vingt-et-un représentants du conseil municipal jeunes de Bonnétable ont pu se rendre au Sénat, aux côtés de Marie-Laure Plever, maire, deux de ses adjoints, ainsi que les animateurs Marie et David. Et ce, sur invitation du sénateur Vogel.

Lequel les a accueillis à leur arrivée, avant de jouer les guides d'un jour.

**« Les enfants ont été émerveillés, notamment par la grande bibliothèque et l'hémicycle, dans lequel ils ont même pu s'installer »,** rapporte Catherine Chartrain, adjointe en charge du conseil municipal jeunes.

L'échappée parisienne des Bonnétabliens s'est poursuivie avec une balade au Jardin du Luxembourg, avant la fameuse Tour Eiffel.

**« Ils ont pique-niqué devant la Dame de fer, un moment inoubliable qu'ils ont immortalisé en photos. Pour plusieurs d'entre eux, c'était la première fois qu'ils la voyaient. »**

Après un départ à 7 heures, le retour à Bonnétable a eu lieu à 18 heures pour les conseillers, et avec des souvenirs plein la tête !



Les 21 conseillers jeunes de Bonnétable ont été reçus au sénat par Jean-Pierre Vogel. © dr

## Bonnétable - Vote des subventions associatives

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), mercredi 22 mai 2024, 379 mots

### Les subventions aux associations et le remplacement d'un véhicule technique ont été votés lors du dernier conseil municipal.

Subventions pour les associations

**FNATH** (Association des accidentés de la vie) : le maire, Marie-Laure Pléver propose 50 €, montant équivalent à l'année précédente, demande de l'association : 1 500 €. Le conseil municipal, au vu des éléments fournis, a décidé de maintenir la subvention à 50 €.

**UCAPIB** (Union des Commerçants, Artisans, Industriels, du Pays Intercommunal de Bonnétable) : pour l'organisation de la fête de la musique, proposition de 1 000 €, en ligne avec l'année précédente, bien que l'association ait demandé 2 000 €. Le conseil municipal a unanimement approuvé la subvention de 1 000 €.

**Bonn'Actions** : proposition de 300 € en réponse à la demande de 500 €, estimant que, « ce montant est cohérent avec le budget et le nombre d'adhérents. Et précise que cette nouvelle association créée en 2023 vise à favoriser l'entraide et à dynamiser le lien social entre les habitants pour un intérêt collectif. » Après discussion, le conseil a voté pour une subvention de 220 €, prenant en compte les cotisations. Le maire a rappelé que, « le projet politique de l'association doit être en adéquation avec l'intérêt public local, comme le précise la réglementation. »

**Club de pétanque** : subvention de 500 € pour l'année 2024 acceptée sans débat.

**APEB**, la subvention sera étudiée le mois prochain, en attendant la réception des comptes de la manifestation Bonn Color Run.

Changement d'un véhicule technique

Remplacement d'un camion benne, pour un montant de 49 400 € HT, avec une reprise de l'ancien véhicule communal pour 5 000 €. Le maire a souligné « l'opportunité de cette offre, compte tenu des faibles kilomètres du véhicule proposé et des nombreux frais prévus pour l'ancien véhicule. » Alain Godet, 1<sup>er</sup> adjoint, précise « qu'il s'agissait d'une bonne affaire, comparativement à un véhicule neuf qui coûterait environ 66 000 €. » Le conseil municipal a unanimement approuvé ce devis.

Analyse de sol

Christophe Bunas a demandé des précisions concernant un devis d'analyse de sol de 1 807 € HT. Jean-Louis Tortevois, adjoint, explique que « cette étude était demandée par la DDT après l'épandage de boues de la station après l'incendie de Ruel, l'an passé. » Les analyses montrent qu'il n'y a aucun risque sanitaire, Christophe Bunas s'interroge sur la prise en charge des coûts par la commune plutôt que par l'entreprise Ruel et/ou la SAUR.

## Bonnétable - L'école de pêche accueille les jeunes à partir de 12 ans

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr), mercredi 22 mai 2024, 196 mots

Mercredi 15 mai, l'étang du Vivier était le cadre de la remise d'un diplôme honorifique à l'association de pêche, qui s'est vu également remettre une subvention pour l'école de pêche.

Entouré par les membres du bureau de l'AAPPMA (association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques) du club gardons et truites du Saosnois, Alain Blot, le président n'était pas peu fier de cette récompense, bienvenue pour pouvoir enseigner l'art et la manière de pêcher diverses variétés de poissons aux jeunes à partir de 12 ans ainsi qu'aux adultes souhaitant se perfectionner.

Une douzaine de séances sont prévues (sur neuf samedis) afin d'approfondir les principales techniques de pêche. L'encadrement est assuré par quatre personnes pour un nombre de sept enfants en premier lieu. La quantité du groupe pouvant évoluer suivant les inscriptions.

Le club a donc reçu une subvention de 800 € d'une banque locale, pour pouvoir investir dans du matériel nécessaire. Les cours sont dispensés dans les rivières l'Huisne, la Sarthe et l'Orne Saosnoise ainsi que dans les plans d'eau du secteur de La Ferté-Bernard, Tuffé, Connerré ou Fillé.



L'école de pêche a reçu une subvention de 800 €. © Ouest-France

## 72 Maine Libre - Cartes d'identité, passeports pour l'été : il est temps de s'en préoccuper

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), mercredi 22 mai 2024, 277 mots

**Dans la Sarthe, 38 mairies sont équipées d'un dispositif pour effectuer vos demandes de carte d'identité ou de passeport. Alors que la période estivale approche, il est temps de faire les démarches.**

Avant les congés estivaux, les services de la préfecture recommandent aux usagers d'anticiper le plus possible leur demande de carte d'identité ou de passeport afin d'obtenir leur titre dans les délais compatibles.

« En effet, le délai moyen de mise à disposition des titres est actuellement inférieur à quatre semaines, à compter du dépôt de la demande de titre en mairie », indique la préfecture de la Sarthe. Le délai moyen de rendez-vous en mairie est actuellement inférieur à 20 jours.

Ce qu'il faut savoir pour faciliter le traitement de votre dossier :

Avant votre rendez-vous en mairie, pensez à vérifier la complétude de votre dossier, privilégiez la pré-demande en ligne et veillez à annuler votre rendez-vous en mairie si vous ne pouvez pas l'honorer.

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports doivent être déposées dans une mairie disposant d'une station biométrique.

38 mairies équipées

Les cartes d'identité ne sont pas produites en préfecture. Aussi, avant d'acheter votre voyage, il vous est conseillé de tenir compte des délais incompressibles d'instruction, de fabrication et de livraison du titre.

Dans le département de la Sarthe, 38 mairies sont équipées d'un dispositif de recueil :

Allonnes, Ancinnes, Arnage, Ballon-Saint-Mars, La Bazoge, Béthon, Le Breil-sur-Mérize, Brûlon, Cérans-Foulletourte, Changé, La Chapelle-Saint-Aubin, La Chartre-sur-le-Loir, Conlie, Coulaines, Écommoy, La Ferté-Bernard, La Flèche, Fresnay-sur-Sarthe, Loué, Le Lude, Mamers, Le Mans, Mansigné, Marolles-les-Braults, Montfort-le-Gesnois, Montval-sur-Loir, Noyen-sur-Sarthe, Sablé-sur-Sarthe, Saint-Calais, Savigné-l'Évêque, La Suze-sur-Sarthe, Tennie, Thorigné-sur-Dué, Vibraye, Villeneuve-en-Perseigne, Bonnétable, Saint-Pavace, Dissay-sous-Courcillon.

## Bonnétable - Le conseil municipal jeune au Sénat

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), samedi 18 mai 2024, 245 mots

**Cette journée restera gravée dans la mémoire de 21 enfants du conseil municipal des jeunes de Bonnétable.**

Le 30 avril dernier, accompagnés du maire de la commune, Marie-Laure Pléver, de deux adjoints, Catherine Chartrain et Thierry Lemonnier, ainsi que des animateurs David et Marie, les jeunes ont pris la route de Paris dès 7 h du matin à bord de minibus, direction Paris.

L'excursion avait pour destination le Sénat, où le sénateur Jean-Pierre Vogel, leur hôte, les attendait. À leur arrivée, le sénateur a chaleureusement accueilli toute l'équipe et leur a offert une visite guidée des lieux. « Les enfants ont été émerveillés de découvrir ce patrimoine exceptionnel, notamment la grande bibliothèque et l'hémicycle. Ils ont même eu l'opportunité de s'installer dans l'hémicycle et de poser des questions, un moment particulièrement impressionnant pour ces jeunes citoyens, » précise Catherine Chartrain, adjointe en charge du conseil municipal jeunes.

La découverte du Sénat s'est prolongée par une balade dans le magnifique Jardin du Luxembourg, avant de se diriger vers une autre surprise : la Tour Eiffel.

Le retour à Bonnétable s'est fait aux alentours de 18 h, les jeunes conseillers rapportant avec eux des souvenirs plein la tête. « Cette journée exceptionnelle a été une belle récompense pour leur engagement au sein de la municipalité. Une aventure éducative et ludique qui restera sans doute un moment fort de cette année. »



Beaucoup de fierté et de bonheur pour les membres du CMJ de Bonnétable lors de leur visite au Sénat. © CMJ de Bonnétable